



3^e Assemblée générale de l'AEEDCO
Mercredi le 2 mars 2016 à 11h30, FTX147
Avis de convocation – Projet d'ordre du jour

3.0 Ouverture

11h49

3.1 Constatation du quorum

3.2 Nomination du président et du secrétaire

Émile Janda propose Andréa Alary Hoffman à titre de président de et Audrey Labrosse comme secrétaire. Kim Shunghyo Seconde.

3.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Émile propose que l'on change l'ordre pour que le point. 3.7 Modification du règlement constitutif de l'AEEDCO soit abordé en premier et donc avant 3.4. Olivier seconde.

Primo propose adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Émile Seconde.

3.4 Modification du règlement constitutif de l'AEEDCO : Tâches du Vice-président aux affaires académiques (Annexe 1)

Kim Shunghyo mentionne que dans les autres facultés le Vice-président aux affaires académique on en général un programme de mentorat et d'aide aux étudiants. Elle propose que le programme qu'elle a mis sur pied cette année soit ajouté aux tâches de Vice-président aux affaires académiques. Elle fait écouter un témoignage d'un étudiant ayant bénéficié de ce programme à titre de mentoré et une étudiante mentor.

Kim propose que l'on ajoute un alinéa J à l'article 34 du règlement constitutif de l'AEEDCO tel que voici : «j. Coordonner le Programme de Mentorat de l'AEEDCO pour l'année scolaire à venir avec l'aide des autres membres de l'exécutif».

Olivier demande combien le programme a coûté à l'AEEDCO cette année ? Kim Shunghyo explique que l'événement de lancement a coûté près de 800\$ commandité en totalité par Fasken Martineau. L'AEEDCO a déboursé 50\$ pour une séance d'étude

Primo demande pourquoi il y avait un nombre maximal ? Kim Shunghyo explique que cela dépend du nombre de mentors qui démontrent de l'intérêt que nous pouvons décider du nombre maximum d'étudiant qui auront droit

Membre 1 : Demande combien les mentors sont payés ? Kim Shunghyo l'informe qu'il n'y a pas de salaire.

Aucune intervention contre.

Kim propose l'adoption de cette modification telle que mentionnée précédemment à l'acte constitutif. Membre 2 a demandé le vote.

Vote unanime.

3.5 Déplacement du Barreau du Québec

Quelqu'un souhaitait organiser du transport en commun pour les étudiants qui souhaitaient rester à Ottawa lors du déménagement à Gatineau. Claudia souhaite savoir s'il y a un intérêt pour mettre en place un système de navette ou de covoiturage.

Sarah affirme que de son point de vue elle aurait un intérêt pour une navette et même de payer pour cet intérêt.

Primo considère qu'elle n'a pas le bon échantillon.

Olivier mentionne que le stationnement à Gatineau est plus accessible à Gatineau.

Émile croit que l'on pourrait créer un moyen de consultation sur internet pour joindre un plus grand nombre des étudiants. Il faudrait discuter de ceci avec Audrey Labrosse, Vice-présidente aux communications.

Kim Shunghyo précise que lors du déménagement à l'UQO, les étudiants seront considérés comme étudiants à temps plein et auront droit à la passe de la STO qui se rend jusqu'au centre rideau et coûte près de 150\$ pour 4 mois.

Membre 3 mentionne que logiquement il devrait y avoir un intérêt en effet puisque plusieurs étudiants risquent de continuer à habiter à Ottawa.

3.6 Gala Grand Maillet

Émile représentera Guillaume Giguère, président du comité du Gala Grand Maillet, pour discuter du déroulement du vote pour les maillets. Un comité autre a été mis sur place pour

établir les personnes élues pour chacun des maillets. Ce comité a été fait suite à un courriel envoyé. Les gens devaient démontrer un intérêt d'être dans le comité d'élections des personnes possiblement récipiendaires. Par la suite, un vote sera soumis aux étudiants de la faculté pour choisir entre un certain nombre d'étudiants choisis par maillet.

Olivier souhaite discuter des tables et du fonctionnement de choix des tables. Il aimerait que ce soit premier arrivé premier servi considérant les tables.

Primo aimerait savoir ce qui arrive si un étudiant présenté pour un maillet ferait parti du vote et le gagnerait. Le comité n'est pas encore certain de comment ils vont prendre cette décision selon Rony, mais possiblement qu'il sera impossible pour cette personne de gagner et d'être présenté comme possible récipiendaire.

3.7 Règlement sur les pratiques durables de l'AEEDCO

Frédérique Grenier vient faire adopter un règlement pour remédier au problème d'assiettes, cartons, papiers etc. qui sont utilisés lors des activités des différents clubs et association de l'AEEDCO. Elle considère que cela prend 15 minutes laver 100 assiettes à deux alors cela serait plus écologique de d'utiliser les assiettes achetées par le club du droit de la terre de l'Université d'Ottawa.

Primo souhaite savoir qui devra laver ces assiettes. Frédérique Grenier affirme que ce sera aux organisateurs de l'activité.

Émile rappelle que cette politique serait ajoutée aux politiques des clubs de l'AEEDCO (politique que les clubs doivent suivre pour être accrédité et doivent continuer à suivre tout au long de l'année pour maintenir leur accréditation). Il n'y a pas de sanctions ou quoi que ce soit si des gens qui ne se conformeront pas à ce règlement.

Olivier demande d'où vont venir ces assiettes ? Frédérique mentionne que les assiettes ont déjà été achetées. Elle tente seulement demander au club, par ce règlement, de prendre conscience et d'être responsable en utilisant ces assiettes, et en triant les déchets le plus possible.

La présidente de l'Assemblée rappelle que le règlement a donc été abordé lors de cette de Olivier demande si cela serait possible de faire voter pour ce règlement en référendum lors du vote du prochain exécutif de l'AEEDCO à la place de lors de la prochaine Assemblée. La présidente de l'Assemblée renvoi cette demande à l'exécutif de l'AEEDCO pour vérifier si cela est possible.

3.8 Varia

Aucun

3.9 Levée de l'Assemblée

Émile demande la levée de l'Assemblée, Nicolas secondé.